LE MARCHÉ DE L'HABITATION

RAPPORT SUR LE MARCHÉ LOCATIF

Faits saillants - Canada

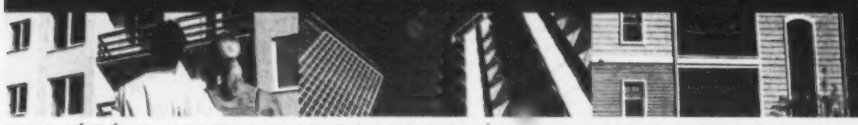

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

Date de diffusion : printemps 2011

Figure 1

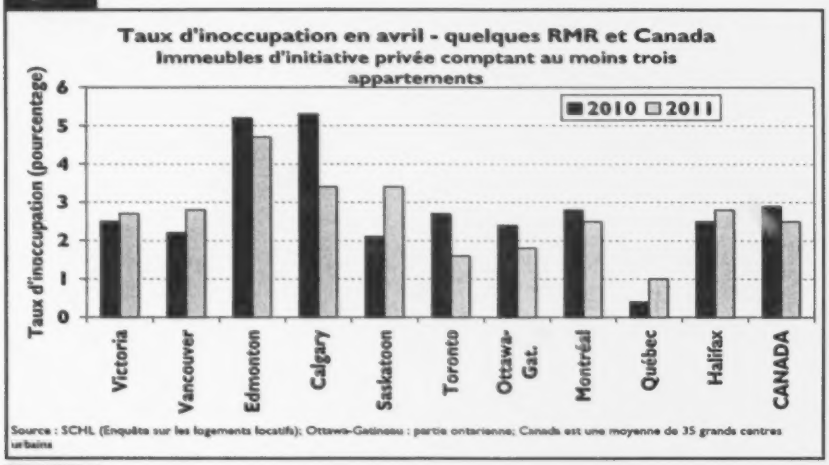

Figure 2

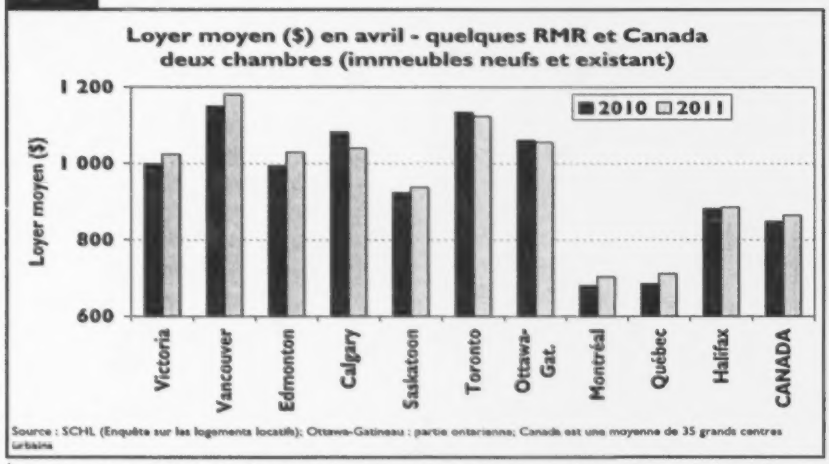

Le taux d'inoccupation des logements locatifs au Canada est descendu de 2,9 % en avril 2010 à 2,5 % en avril 2011

Dans les 35 grands centres urbains[1] du Canada, le taux d'inoccupation moyen des appartements locatifs a diminué en avril 2011 par rapport à un an plus tôt[2] : il est passé de 2,9 à 2,5 %.

L'immigration, conjuguée à la baisse des achèvements d'appartements en copropriété durant la période de douze mois ayant pris fin en avril 2011, continue de soutenir la demande sur le marché locatif. Les nouveaux immigrants ont tendance à louer un logement avant d'en acquérir un. Quant aux éventuels accédants à la propriété, ils commencent eux aussi par louer, pour ensuite acheter une habitation de prix abordable, comme une copropriété. Tandis que les achèvements de copropriétés ont diminué, ceux d'appartements locatifs sont restés plutôt stables. Ainsi, la demande globale d'appartements locatifs a augmenté plus rapidement que l'offre de ce type d'unités, ce qui a fait descendre le taux d'inoccupation au Canada.

[1] Les grands centres urbains correspondent aux régions métropolitaines de recensement (RMR) définies par Statistique Canada. Font exception la RMR d'Ottawa-Gatineau, qui est considérée comme deux centres distincts pour les besoins de l'Enquête sur les logements locatifs, et Charlottetown, qui est une agglomération de recensement (AR).

[2] L'Enquête sur les logements locatifs du printemps vise les immeubles comptant au moins trois appartements ou logements en rangée offerts en location. Contrairement à l'Enquête de l'automne, elle ne fournit pas de données sur :
a) les zones géographiques dont sont constitués les centres urbains;
b) le marché locatif secondaire (logements en copropriété, maisons individuelles, jumelés, duplex et appartements accessoires offerts en location).

Les taux d'inoccupation ont régressé dans 21 des 35 grands centres urbains du pays. Ils sont restés inchangés dans deux centres et ont augmenté dans les douze autres.

Comparaison des taux d'inoccupation au Canada

Parmi les grands centres urbains, les plus bas taux d'inoccupation en avril 2011 ont été enregistrés à Winnipeg et Regina (0,7 %), Québec (1,0 %), Toronto (1,6 %) et Kingston (1,7 %). Les plus hauts ont été observés à Windsor (9,4 %), Kelowna (6,6 %), Abbotsford (6,6 %) et Charlottetown (4,9 %).

À l'échelle des provinces, c'est au Manitoba (0,7 %), à Terre-Neuve-et-Labrador (2,1 %), au Québec (2,4 %), en Ontario et en Saskatchewan (2,5 %) qu'on enregistrait les plus faibles pourcentages de logements locatifs vacants. Les plus élevés ont été observés en Alberta (4,7 %), au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard (4,5 %).

Hausse du loyer mensuel moyen des appartements de deux chambres

Au Canada, le loyer moyen des logements de deux chambres, immeubles neufs et existants confondus, s'est chiffré à 864 $ en avril 2011, alors qu'il était de 848 $ un an plus tôt.

Parmi les grands centres urbains du Canada, les loyers mensuels moyens les plus élevés dans la catégorie des appartements de deux chambres (immeubles neufs et existants confondus) ont été enregistrés à Vancouver (1 181 $), Toronto (1 124 $), Ottawa-Gatineau (partie ontarienne, 1 056 $), Calgary (1 040 $), Edmonton (1 029 $) et Victoria (1 024 $), seuls grands centres urbains du Canada où le loyer mensuel moyen atteignait ou dépassait 1 000 $. Les loyers moyens les plus bas, toujours du côté des appartements de deux chambres situés dans les immeubles neufs et existants, ont été observés à Saguenay (542 $), Trois-Rivières (546 $) et Sherbrooke (577 $).

À l'échelle des provinces, c'est en Alberta (1 029 $), en Colombie-Britannique (1 015 $) et en Ontario (980 $) que les logements locatifs – immeubles neufs et existants confondus – se louaient le plus cher en moyenne, et au Québec (671 $), au Nouveau-Brunswick (672 $) et à Terre-Neuve-et-Labrador (683 $) qu'ils étaient les plus abordables.

Comme le précise la note technique à la page 5, il est risqué de comparer, d'année en année, les loyers moyens des logements neufs et existants confondus, car cela peut mener à des conclusions légèrement trompeuses, vu que les unités neuves ont tendance à se louer plus cher que celles de construction moins récente. En excluant les immeubles neufs, il est possible de se faire une meilleure idée de l'augmentation réelle qu'ont subie la plupart des locataires.

Dans les 35 grands centres urbains réunis, le loyer moyen des appartements de deux chambres dans les immeubles existants a augmenté de 2,2 % d'avril 2010 à avril 2011.

Les plus fortes majorations ont été enregistrées à St. John's (9,0 %), Regina (5,4 %) et Saskatoon (3,3 %); elles sont le reflet du resserrement de la conjoncture du marché locatif dans ces RMR. Dans les immeubles existants, les loyers moyens n'ont accusé de baisse dans aucun des 35 grands centres urbains du pays.

Avertissement

Dans notre analyse, nous avons évité de comparer les résultats de l'Enquête sur les logements locatifs d'avril 2011 à ceux de l'Enquête d'octobre 2010. Une des principales raisons qui ont motivé ce choix est le fait que l'évolution des loyers, des taux d'inoccupation et des taux de disponibilité entre l'automne et le printemps peut ne pas être entièrement attribuable à des changements survenus dans la conjoncture du marché locatif; elle pourrait avoir été causée également par des facteurs saisonniers. Par exemple, si un plus grand nombre de personnes ont tendance à déménager au printemps plutôt qu'à l'automne, cela pourrait avoir des répercussions sur les taux d'inoccupation et de disponibilité, ainsi que sur les loyers. De plus, dans les centres comptant beaucoup d'étudiants universitaires, les taux d'inoccupation et de disponibilité pourraient être plus élevés au printemps, période où certains étudiants retournent à la maison pour l'été. Dans la mesure où de telles variations saisonnières existent, comparer les résultats de l'Enquête effectuée au printemps avec ceux de l'Enquête réalisée à l'automne pourrait entraîner des conclusions erronées sur les tendances du marché locatif. Nous avons donc limité notre analyse aux résultats de l'Enquête sur les logements locatifs des printemps 2010 et 2011 et à la comparaison de données entre les différents centres du pays.

Repli des taux de disponibilité au Canada

Le taux de disponibilité moyen des appartements locatifs dans les 35 grands centres urbains du Canada s'est établi à 4,3 % en avril 2011, soit à un niveau inférieur à celui de 5,4 % enregistré un an plus tôt. On considère qu'un logement locatif est disponible s'il est vacant (c'est-à-dire s'il n'est pas occupé et qu'il pourrait l'être sur-le-champ) ou si le locataire actuel a envoyé ou reçu un avis de déménagement officiel et qu'aucun futur locataire n'a signé de bail.

Les taux de disponibilité les plus élevés ont été observés à Windsor (11,3 %), Sherbrooke (8,7 %), London (8,3 %), Abbotsford (8,1 %) et Kelowna (8,0 %), et les plus bas, à Winnipeg (1,1 %), Regina (1,7 %), St. John's (2,6 %) et Québec (2,8 %).

1.0 Indicateurs du marché locatif
Immeubles d'initiative privée comptant au moins trois appartements
Provinces et principaux centres[1]

Centres	Taux d'inoccupation (%)		Taux de disponibilité (%)		Loyer moyen ($) des appartements de deux chambres (immeubles neufs et existant)		Variation en % du loyer moyen des appartements de deux chambres[2] de l'échantillon fixe (immeubles existants seulement)	
	avr.10	avr.11	avr.10	avr.11	avr.10	avr.11	avr.09 à avr.10	avr.10 à avr.11
T.-N.-L., 10 000 hab. et +	**1,1** a	**2,1** a	**1,7** a	**2,5** a	**640** a	**683** a	**4,7** a	**7,4** c
St. John's (RMR)	1,1 a	2,0 a	1,8 a	2,6 a	680 a	744 a	5,0 a	9,0 c
Î.-P.-É., 10 000 hab. et +	**3,3** b	**4,5** b	**4,2** b	**5,6** b	**707** a	**752** a	**2,2** a	**2,6** b
Charlottetown (AR)	2,7 a	4,9 b	3,7 b	6,1 b	722 a	770 a	2,5 a	2,0 c
N.-É., 10 000 hab. et +	**2,8** a	**3,0** a	**3,5** a	**3,9** a	**842** a	**848** a	**1,4** a	**2,4** b
Halifax (RMR)	2,5 a	2,8 a	3,3 a	3,9 a	881 a	885 a	1,3 a	2,4 b
N.-B., 10 000 hab. et +	**4,7** a	**4,5** a	**6,0** a	**5,2** a	**659** a	**672** a	**2,3** a	**2,3** a
Moncton (RMR)	4,5 b	4,1 b	6,4 a	5,1 b	682 a	697 a	2,0 c	2,3 a
Saint John (RMR)	4,6 b	4,0 b	5,0 b	4,3 b	644 a	653 a	3,3 c	2,8 b
Québec, 10 000 hab. et +	**2,5** a	**2,4** a	**5,9** a	**4,7** a	**650** a	**671** a	**2,8** c	**2,6** b
Ottawa-Gatineau (RMR) (Qc)	2,8 a	2,2 a	3,4 b	3,5 b	713 a	715 a	2,4 c	2,7 b
Montréal (RMR)	2,8 a	2,5 a	6,2 a	4,3 b	680 a	703 a	**	2,8 c
Québec (RMR)	0,4 a	1,0 a	3,8 b	2,8 a	684 a	711 a	3,3 c	2,8 a
Saguenay (RMR)	1,8 b	1,9 b	9,5 b	5,2 b	522 a	542 a	3,3 d	1,8 c
Sherbrooke (RMR)	3,7 b	3,7 b	8,0 b	8,7 a	556 a	577 a	1,7 c	1,4 d
Trois-Rivières (RMR)	2,5 b	4,2 b	7,3 b	7,8 b	531 a	546 a	**	2,3 c
Ontario, 10 000 hab. et +	**3,4** a	**2,5** a	**5,7** a	**4,3** a	**978** a	**980** a	**1,3** a	**1,9** b
Barrie (RMR)	4,7 b	1,9 b	8,3 b	4,0 b	970 a	976 a	1,4 a	++ 2 a
Brantford (RMR)	2,8 b	3,6 b	3,7 c	5,1 b	778 a	778 a	**	1,3 a
Grand Sudbury (RMR)	5,4 b	3,1 c	6,7 b	4,2 b	823 a	877 a	**	2,5 c
Guelph (RMR)	4,6 b	1,9 a	7,4 a	4,7 b	876 a	892 a	++	0,4 a
Hamilton (RMR)	4,1 a	3,5 a	7,7 a	5,1 a	868 a	856 a	1,1 a	1,8 b
Kingston (RMR)	2,2 a	1,7 a	4,1 b	3,1 b	895 a	966 a	2,6 a	2,4 a
Kitchener-Cambridge-Waterloo (RMR)	3,1 b	1,8 a	5,7 a	4,7 a	858 a	877 a	1,2 a	1,5 a
London (RMR)	4,0 b	4,7 a	7,3 a	8,3 a	862 a	873 a	1,2 a	1,3 a
St. Catharines-Niagara (RMR)	4,8 a	3,6 b	7,3 a	5,5 b	807 a	830 a	1,8 a	2,0 b
Oshawa (RMR)	3,7 a	3,0 a	5,1 a	4,5 a	905 a	920 a	1,8 c	1,4 a
Ottawa-Gatineau (RMR)(Ont.)	2,4 a	1,8 a	5,1 a	4,8 a	1 061 a	1 056 a	2,9 b	2,2 b
Peterborough (RMR)	6,6 b	2,3 a	9,8 b	5,0 b	891 a	882 a	1,4 a	1,8 c
Thunder Bay (RMR)	2,9 a	2,1 a	3,8 b	3,1 b	759 a	762 a	3,1 b	3,2 d
Toronto (RMR)	2,7 a	1,6 a	4,7 a	3,0 a	1 134 a	1 124 a	1,0 d	2,1 c
Windsor (RMR)	12,4 a	9,4 a	15,9 a	11,3 a	736 a	761 a	++	++

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :
a - Excellent, b- Très bon, c - Bon, d - Passable (utiliser avec prudence)
** Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.
++ La variation du loyer n'est pas statistiquement significative. Autrement dit, elle n'est pas différente de zéro (0) sur le plan statistique.
a.l.u. : Aucun logement de cette catégorie dans l'univers a.l.e. : Aucun logement de cette catégorie dans l'échantillon s.o. : Sans objet

Veuillez cliquer sur Méthode d'enquête ou Tableaue sur la fiabilité des données pour en savoir d'avantage

1.0 Indicateurs du marché locatif
Immeubles d'initiative privée comptant au moins trois appartements
Provinces et principaux centres[1]

Centres	Taux d'inoccupation (%)		Taux de disponibilité (%)		Loyer moyen ($) des appartements de deux chambres (immeubles neufs et existant)		Variation en % du loyer moyen des appartements de deux chambres[2] de l'échantillon fixe (immeubles existants seulement)	
	avr.10	avr.11	avr.10	avr.11	avr.10	avr.11	avr.09 à avr.10	avr.10 à avr.11
Manitoba, 10 000 hab. et +	**1,0** a	**0,7** a	**1,6** a	**1,2** a	**796** a	**822** a	**4,5** b	**3,2** c
Winnipeg (RMR)	1,0 a	0,7 a	1,5 a	1,1 a	816 a	843 a	4,6 b	3,2 c
Saskatchewan, 10 000 hab. et +(3)	**2,4** a	**2,5** a	**3,6** a	**3,7** a	**857** a	**883** a	**6,7** a	**4,3** a
Regina (RMR)	0,8 a	0,7 a	1,5 a	1,7 a	858 a	897 a	7,1 a	5,4 a
Saskatoon (RMR)	2,1 a	3,4 a	4,2 a	5,1 a	923 a	936 a	5,3 a	3,3 b
Alberta, 10 000 hab. et +(4)	**6,0** a	**4,7** a	**7,8** a	**6,2** a	**1 023** a	**1 029** a	**	**0,8** d
Calgary (RMR)	5,3 b	3,4 b	7,4 b	5,2 b	1 082 a	1 040 a	++	++
Edmonton (RMR)	5,2 b	4,7 b	6,9 a	6,2 a	994 a	1 029 a	++	++
C.-B., 10 000 hab. et +	**3,1** a	**3,7** a	**4,1** a	**4,8** a	**983** a	**1 015** a	**2,9** c	**2,1** b
Abbotsford (RMR)	6,6 a	6,6 a	7,5 a	8,1 a	783 a	797 a	1,4 a	1,9 b
Kelowna (RMR)	3,7 a	6,6 a	4,7 a	8,0 a	896 a	920 a	++	++
Vancouver (RMR)	2,2 a	2,8 a	3,1 a	3,7 b	1 150 a	1 181 a	**	2,6 c
Victoria (RMR)	2,5 a	2,7 a	3,7 a	4,9 b	999 a	1 024 a	4,9 c	1,5 a
RMR du Canada (1)	2,9 a	2,5 a	5,4 a	4,3 a	848 a	864 a	1,8 c	2,2 a
Canada, 10 000 hab. et +	3,1 a	2,7 a	5,5 a	4,5 a	823 a	839 a	1,8 b	2,2 a

[1] Régions métropolitaines de recensement (RMR), moins Charlottetown.

[2] La variation en pourcentage du loyer moyen constitue une mesure de l'évolution du marché et est fondée sur les immeubles qui ont fait partie de l'échantillon les deux années.

[3] Englobe les secteurs de l'AR Lloydminster faisant partie de l'Alberta et de la Saskatchewan.

[4] N'englobe pas les secteurs de l'AR de Lloydminster faisant partie de l'Alberta. Pour les données de l'AR de Lloydminster, veuillez vous référer à la publication "Saskatchewan - Faits Saillants".

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :
a - Excellent, b- Très bon, c - Bon, d - Passable (utiliser avec prudence)
** Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.
++ La variation du loyer n'est pas statistiquement significative. Autrement dit, elle n'est pas différente de zéro (0) sur le plan statistique.
a.l.u. : Aucun logement de cette catégorie dans l'univers a.l.e. : Aucun logement de cette catégorie dans l'échantillon s.o. : Sans objet

Veuillez cliquer sur Méthode d'enquête ou Tableaue sur la fiabilité des données pour en savoir d'avantage

NOTE TECHNIQUE

Différence entre la variation en pourcentage des loyers moyens (immeubles neufs et existants) ET la variation en pourcentage des loyers moyens de l'échantillon fixe (immeubles existants seulement)

Variation en pourcentage des loyers moyens (immeubles neufs et existants) : Le résultat (hausse ou baisse) du calcul de la variation en pourcentage des loyers moyens d'une année à une autre (par exemple : dans le cas d'un loyer moyen qui passerait de 500 $ une année donnée à 550 $ l'année suivante, le résultat serait une hausse de 10 %) est influencé par l'évolution de la composition de l'univers des logements locatifs (par exemple, l'ajout à l'univers de l'Enquête d'ensembles neufs de logements locatifs luxueux, la rénovation ou la modernisation d'unités locatives et le roulement des locataires peuvent faire monter les loyers moyens par rapport à l'année précédente) et par la variation du niveau des loyers (c'est-à-dire par les hausses et les baisses du niveau des loyers exigés par les propriétaires-bailleurs).

Variation en pourcentage des loyers moyens de l'échantillon fixe (immeubles existants seulement) : Cette mesure permet d'estimer la variation du niveau des loyers. L'estimation est faite à partir des données sur les immeubles faisant partie de l'échantillon commun à l'Enquête sur les logements locatifs de l'année en cours et à l'Enquête de l'année précédente. Par contre, le résultat est quand même influencé, dans une certaine mesure, par l'évolution de la composition de l'univers des logements locatifs (par exemple, par la rénovation ou la modernisation d'unités locatives et le roulement des locataires, des facteurs qui ne sont pas mesurés par l'Enquête, les données recueillies n'étant pas assez détaillées).

MÉTHODE DE L'ENQUÊTE SUR LES LOGEMENTS LOCATIFS

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) mène l'**Enquête sur les logements locatifs** (ELL) chaque année en avril et en octobre pour mesurer les forces en présence sur le marché locatif. L'Enquête porte sur un échantillon de logements pris dans tous les centres urbains de 10 000 habitants ou plus. Seuls les immeubles d'initiative privée qui comptent au moins trois logements locatifs et qui sont sur le marché depuis au moins trois mois sont inclus. Les données sont recueillies par type de logements (appartements ou maisons en rangée). Les enquêteurs obtiennent des données sur les loyers du marché, les unités disponibles et les unités vacantes pour tous les immeubles compris dans l'échantillon. La plupart des résultats diffusés dans la présente publication portent sur les immeubles d'appartements d'initiative privée.

L'Enquête se fait par téléphone ou sur place, et l'information est obtenue du propriétaire, du gestionnaire ou du concierge. L'Enquête a lieu pendant les deux premières semaines des mois d'avril et octobre, et ses résultats reflètent la conjoncture du marché à ce moment-là.

L'Enquête sur les logements locatifs que mène la SCHL permet de connaître les taux d'inoccupation, les taux de disponibilité et les loyers moyens des logements neufs ou existants. Il existe en outre une mesure qui permet d'estimer le taux de variation des loyers dans les immeubles existants seulement. Cette mesure tient compte d'immeubles qu'ont en commun les échantillons des enquêtes d'avril 2008 et d'avril 2009. En examinant comment évoluent les loyers dans les immeubles existants, on fait abstraction de l'incidence que peuvent avoir les immeubles neufs, les immeubles convertis et le renouvellement de l'échantillon sur le pourcentage de variation des loyers. Les estimations relatives aux immeubles existants sont diffusées dans le *Rapport sur le marché locatif : Faits saillants pour le Canada* et dans les *Rapports sur le marché locatif : Faits saillants* de chaque province, ainsi que dans les rapports sur les RMR (enquête de l'automne seulement). Les loyers pratiqués dans les immeubles neufs et dans les immeubles existants y figurent également. Les taux de variation des loyers sont statistiquement significatifs dans le cas des immeubles existants, alors qu'ils peuvent ne pas l'être dans le cas de certains calculs touchant les loyers des logements neufs et existants.

DÉFINITIONS

Logement disponible : Un logement locatif est considéré comme étant disponible si le locataire actuel a envoyé ou reçu un avis de déménagement officiel et qu'aucun nouveau locataire n'a signé de bail, ou encore si le logement est vacant (voir la définition de « logement vacant »).

Loyer : Montant réel que les locataires paient pour leur logement. Aucun rajustement n'est fait selon que des commodités et services, comme le chauffage, l'électricité, le stationnement et l'eau chaude, sont inclus ou non dans le loyer. Dans le cas des logements disponibles ou vacants, le loyer correspond au montant demandé par le propriétaire.

Les chiffres sur les loyers moyens figurant dans la présente publication donnent une bonne indication du montant que paient les locataires selon la taille des logements et le secteur géographique. Les services comme le chauffage, l'électricité et l'eau chaude peuvent être inclus ou non dans le loyer.

Immeuble d'appartements locatifs : Tout immeuble comptant au moins trois logements offerts en location, dont un ou plus n'a pas d'entrée privée. Les habitations occupées par les propriétaires n'entrent pas dans le nombre total de logements locatifs compris dans les immeubles.

Ensemble de logements en rangée locatifs : Tout immeuble comptant au moins trois logements contigus avec entrée privée qui sont offerts en location. Les habitations occupées par les propriétaires n'entrent pas dans le nombre total de logements locatifs compris dans les ensembles. Les logements (ou maisons) en rangée sont parfois appelés logements en bande.

Logement vacant : Un logement est considéré comme étant vacant s'il n'est pas occupé au moment de l'Enquête et qu'il pourrait l'être immédiatement.

Définition des secteurs de recensement utilisés dans la présente publication

Une région métropolitaine de recensement (RMR) ou une agglomération de recensement (AR) est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'une grande région urbaine (appelée noyau urbain). Un noyau urbain doit, selon les données du recensement de la population, compter au moins 10 000 habitants pour former une AR et au moins 100 000 habitants pour former une RMR. Pour être incluses dans une RMR ou une AR, les municipalités adjacentes doivent avoir un degré d'intégration élevé avec la région urbaine centrale, lequel est déterminé par le volume de navetteurs établi d'après les données du recensement sur le lieu de travail. Les RMR et les AR englobent des municipalités ou des subdivisions de recensement.

Toutes les données figurant dans la présente publication sont fondées sur les secteurs définis aux fins du Recensement de 2006 de Statistique Canada.

Remerciements

L'Enquête sur les logements locatifs n'aurait pas pu être effectuées sans la collaboration des propriétaires, gestionnaires et concierges d'immeubles des différentes régions du Canada. La SCHL apprécie grandement leur travail acharné ainsi que l'aide qu'ils lui apportent en fournissant de l'information exacte en temps voulu. Grâce à leur contribution, la SCHL est en mesure de diffuser de l'information qui profitera à l'ensemble du secteur de l'habitation.

LA SCHL : AU CŒUR DE L'HABITATION

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) est l'organisme national responsable de l'habitation au Canada, et ce, depuis plus de 65 ans.
En collaboration avec d'autres intervenants du secteur de l'habitation, elle contribue à faire en sorte que le système canadien de logement demeure l'un des meilleurs du monde. La SCHL aide les Canadiens à accéder à un large éventail de solutions de logements durables, abordables et de qualité, favorisant ainsi la création de collectivités et de villes dynamiques et saines partout au pays.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez consulter le site Web de la SCHL à l'adresse suivante : www.schl.ca

Vous pouvez aussi communiquer avec nous par téléphone, au 1-800-668-2642, ou par télécopieur, au 1-800-245-9274.

De l'extérieur du Canada : 613-748-2003 (téléphone); 613-748-2016 (télécopieur).

La Société canadienne d'hypothèques et de logement souscrit à la politique du gouvernement fédéral sur l'accès des personnes handicapées à l'information. Si vous désirez obtenir la présente publication sur des supports de substitution, composez le 1-800-668-2642.

La gamme complète des publications nationales standards du Centre d'analyse de marché (CAM) est offerte gratuitement, en format électronique, sur le site Web de la SCHL. Vous pouvez consulter, imprimer ou télécharger les éditions déjà parues, ou encore vous abonner aux futures éditions et recevoir automatiquement, par courriel, de l'information sur le marché le jour même où elle est diffusée : c'est rapide et pratique! Visitez le www.schl.ca/marchedelhabitation

Pour en savoir davantage au sujet du CAM et de la mine de renseignements sur le marché de l'habitation qu'il met à votre disposition, rendez-vous au www.schl.ca/marchedelhabitation

Pour vous abonner à la version papier (payante) des publications du CAM, veuillez composer le 1-800-668-2642.

©2011 Société canadienne d'hypothèques et de logement. Tous droits réservés. La SCHL autorise toute utilisation raisonnable du contenu de la présente publication, à la condition toutefois que ce soit à des fins personnelles, pour des recherches d'affaires ou d'intérêt public, ou encore dans un but éducatif. Elle accorde le droit d'utiliser le contenu à titre de référence générale dans des analyses écrites ou dans la présentation de résultats, de conclusions ou de prévisions, et de citer de façon limitée les données figurant dans la présente publication. La SCHL autorise également l'utilisation raisonnable et restreinte du contenu de ses rapports dans des publications commerciales, sous réserve des conditions susmentionnées. Elle conserve toutefois le droit d'exiger, pour une quelconque raison, l'interruption d'une telle utilisation.

Chaque fois que le contenu d'une publication de la SCHL est utilisé, y compris les données statistiques, il faut en indiquer la source comme suit :

Source : SCHL (ou, selon le cas, « Adaptation de données provenant de la SCHL »), titre de la publication, année et date de diffusion.

À défaut de quoi ledit contenu ne peut être reproduit ni transmis à quiconque. Lorsqu'une organisation se procure une publication, elle ne doit pas en donner l'accès à des personnes qui ne sont pas à son emploi. La publication ne peut être affichée, que ce soit en partie ou en totalité, dans un site Web qui serait ouvert au public ou accessible à des personnes qui ne travaillent pas directement pour l'organisation. Pour obtenir la permission d'utiliser le contenu d'une publication d'analyse de marché de la SCHL à des fins autres que celles susmentionnées ou de reproduire de grands extraits ou l'intégralité des publications d'analyse de marché de la SCHL, veuillez communiquer avec le Centre canadien de documentation sur l'habitation (CCDH) ; courriel : chic@schl.ca – téléphone : 613-748-2367 ou 1-800-668-2642.

Veuillez fournir les informations suivantes au CCDH :
Titre de la publication, année et date de diffusion

Sans limiter la portée générale de ce qui précède, il est interdit de traduire un extrait de publication sans l'autorisation préalable écrite de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Les renseignements, analyses et opinions contenus dans cette publication sont fondés sur diverses sources jugées fiables, mais leur exactitude ne peut être garantie, et ni la Société canadienne d'hypothèques et de logement ni ses employés n'en assument la responsabilité.

Marché de l'habitation : notre savoir à votre service

RAPPORTS GRATUITS EN LIGNE :

- Statistiques du logement au Canada
- Bulletin mensuel d'information sur le logement
- Perspectives du marché de l'habitation, Canada
- Perspectives du marché de l'habitation : Faits saillants – Canada et les régions
- Perspectives du marché de l'habitation, grands centres urbains
- Tableaux de données sur le marché de l'habitation : Quelques centres urbains du Centre-Sud de l'Ontario
- Actualités habitation, Canada
- Actualités habitation, grands centres urbains
- Actualités habitation, régions
- Statistiques mensuelles sur l'habitation
- Perspectives du marché, Nord du Canada
- Tableaux de données provisoires sur les mises en chantier
- Rapport sur la rénovation et l'achat de logements
- Rapport sur le marché locatif : Faits saillants provinciaux *Maintenant publié deux fois l'an!*
- Rapport sur le marché locatif, grands centres urbains
- Statistiques sur le marché locatif *Maintenant publié deux fois l'an!*
- Construction résidentielle en bref, centres urbains des Prairies
- Rapports sur les résidences pour personnes âgées
- Rapports sur les résidences pour personnes âgées – Tableaux supplémentaires, régions

Obtenez tout de suite l'information dont vous avez besoin!

Cliquez sur www.schl.ca/marchedelhabitation pour consulter, imprimer, télécharger ou vous abonner.

Les rapports électroniques du Centre d'analyse de marché de la SCHL procurent une foule de renseignements détaillés sur les marchés national, provinciaux, régionaux et locaux.

- **Prévisions et analyses :** renseignements sur les tendances futures du marché de l'habitation aux échelles locale, régionale et nationale.
- **Données et statistiques :** renseignements sur les différents aspects du marché de l'habitation – mises en chantier, loyers, taux d'inoccupation, et beaucoup plus!

Bulletin Info-clients SCHL

Obtenez les dernières nouvelles sur l'évolution du marché, la recherche en habitation et l'assurance prêt hypothécaire de la SCHL pour faire prospérer vos affaires et améliorer vos relations avec vos clients. La clé qui ouvre de nouvelles portes.

64669_2011_B01